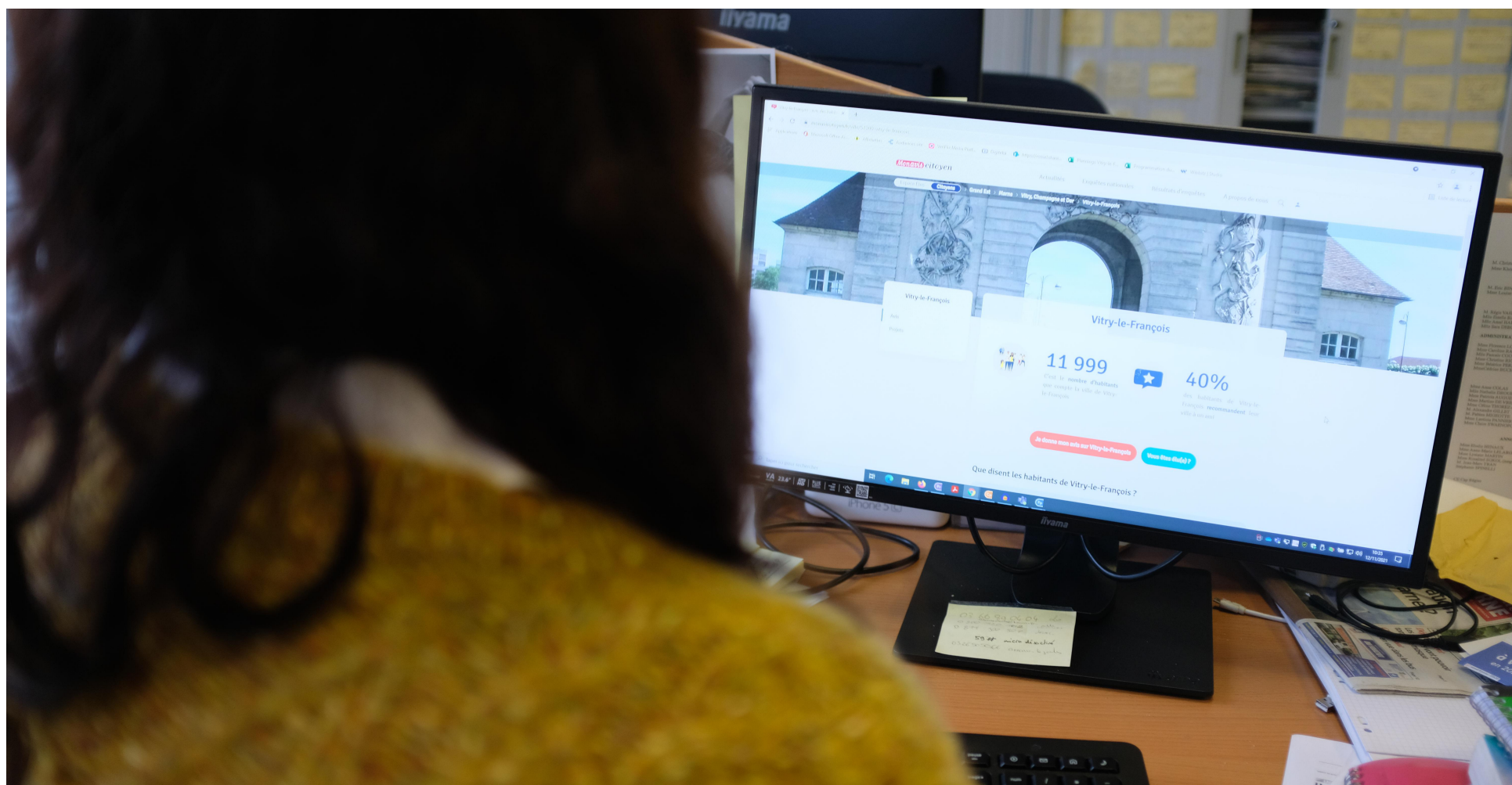


POLITIQUE

Les Vitryats notent leur ville sur le site Mon avis citoyen

VITRY-LE-FRANÇOIS Une plateforme en ligne invite les habitants de la ville, et des communes alentours, à donner leurs opinions sur la vie locale. Il s'agit d'une entreprise, qui n'est pas rattachée à la mairie, mais qui vend ses études aux collectivités locales.



Le site est accessible à tous, mais le questionnaire n'est pas publié à l'initiative de la mairie. Elle pourra y accéder si elle décide de payer une abonnement.

LES FAITS

- **Les habitants** de Vitry-le-François peuvent répondre à un questionnaire et donner leur avis sur leur ville.
- **Il s'agit du site** Mon avis citoyen, sur lequel tout le monde peut répondre à des questions types sur n'importe quelle commune.
- **C'est une entreprise** créée en 2016 qui vend ensuite ses résultats anonymisés aux collectivités locales ou aux médias.
- **La ville de Vitry-le-François** n'a pas recours à ses services, accessibles via un abonnement.

ANTOINE DÉCHOZ

Le questionnaire a été partagé sur les réseaux sociaux vitryats ces derniers jours. So-

brement intitulé « *Donnez votre avis sur Vitry-le-François* », il réunit déjà quelques réponses. Parmi les participants, un certain « Citoyen de 36 ans » distribue bons et mauvais points : « *J'aime : ville à taille humaine, nouveaux équipements. À améliorer : la vacance* ». Il donne même une note, 8 cœurs sur 10 pour Vitry.

On retrouve ces messages sur le site Mon avis citoyen, qui permet aux habitants de n'importe quelle commune de France de donner leurs opinions sur toutes les thématiques qui agitent le débat public.

« *C'est une démarche citoyenne qui est ensuite devenue une entreprise* », explique Yves Kergall, cofondateur de Mon avis citoyen. La société se rémunère en vendant des abonnements aux collectivités locales, qui peuvent alors consulter les remontées du terrain. L'entreprise tra-

vaille également avec des titres de presse, pour des opérations à thème, comme lors des dernières municipales.

“Il y a des atouts : les espaces verts, l'enseignement, la culture et le sport. En revanche, le plus dur, c'est au niveau de l'emploi”

Yves Kergall, cofondateur de Mon avis citoyen

« *On voit souvent les mêmes personnes qui viennent participer aux réunions publiques. On voulait donner la parole à tous ceux qui s'expriment peu, à la majorité silencieuse* », ajoute Yves Kergall. À Vitry-le-François, l'entreprise ne

travaille pas en lien avec la mairie. C'est donc à l'initiative des Vitryats qui ont répondu au questionnaire que la ville s'est réservée une page sur le site. D'autres communes du secteur ont recours aux services de Mon avis citoyen, comme Bar-le-Duc, qui est en train de développer des projets avec la plateforme. Pour obtenir ses chiffres, Mon avis citoyen mise sur la loi des grands nombres, et non sur une méthode de quotas qui cherche des échantillons représentatifs de la population. L'accumulation d'avis tend, s'il y en a suffisamment, à se rapprocher de résultats représentatifs. Les premières données qui ressortent des questionnaires remplis par les Vitryats correspondent en tout cas à ce que l'on sait de la ville. « *Il y a des atouts : les espaces verts, l'enseignement, la culture et le sport. En revanche, le plus dur, c'est au niveau de l'emploi*, analyse Yves Ker-

gall, *On n'a l'impression de voir une commune qui a les mêmes problèmes que dans des villes plus grandes, mais sans les leviers* ».

Il voit aussi du positif, et cite l'exemple de communes qui misent sur l'arrivée des néoruraux qui fuient les villes après les confinements. « *Vitry-le-François a des atouts, sur la qualité de vie, l'éducation et les services publics, il y a des éléments d'attractivité* ». Reste à savoir si la ville trouvera un intérêt à Mon avis citoyen, ou continuera à faire remonter les idées des habitants par ses propres moyens. déjà quelques-unes sur le site : des habitants réclament « *Plus d'aires de jeu pour les enfants* » ou encore de « *développer des événements qui attirent les gens comme le défilé de chars ou la fête foraine* ». ■

Retrouvez le questionnaire sur monaviscitoyen.fr